

Dossier du BAPE :

## Projet de modification de la limite du parc national du Mont-Orford

### RÉALISER LA MISSION DE CONSERVATION

La conservation est l'objectif prioritaire des parcs nationaux. Pour assurer cette mission, la Sépaq réalise de nombreuses actions visant à protéger ces joyaux naturels, à améliorer les enjeux identifiés dans les plans de conservation et à suivre l'état de santé des parcs afin d'intervenir rapidement lorsqu'une problématique est identifiée. La Sépaq s'assure que l'utilisation et la mise en valeur des territoires s'effectuent de façon à réduire au maximum l'empreinte humaine sur les milieux naturels et travaille en partenariat avec les acteurs des zones périphériques afin de diminuer la pression provenant de l'extérieur des parcs. Elle s'investit aussi dans la diffusion des projets de conservation afin d'inspirer l'ensemble des Québécois dans l'adoption des meilleures pratiques visant à protéger la nature du Québec.

(Extrait du site web de la SÉPAQ)

Bonjour,

Ayant le privilège d'être propriétaire à proximité des limites projetées, nous sommes impressionnés par la proposition ambitieuse d'agrandissement du parc du mont Orford. Outre l'énoncé de conservation et de mise en valeur du parc, nous comprenons aussi la volonté de rendre accessible le parc aux activités humaines.

#### Enjeu

Suite à l'étude de la proposition d'aménagement, il nous apparaît une importante incohérence entre la mission de conservation promue par la SÉPAQ et la proposition d'implanter un espace de stationnement en plein cœur du secteur des Cascades. La proposition tel qu'esquissée ferait en sorte qu'un nombre important de véhicule automobile circulerait à grande proximité du Ruisseau Ély, ce qui viendrait bouleverser la quiétude de ce lieu unique, un des joyaux du secteur. Nous croyons que la présence de véhicules automobile si profondément dans le parc, ne peut que nuire à l'habitat naturel de la faune présente, à l'expérience des utilisateurs du parc et à la beauté du paysage. Tel que proposé, ce chemin d'accès clientèle vient presque couper le parc en deux.

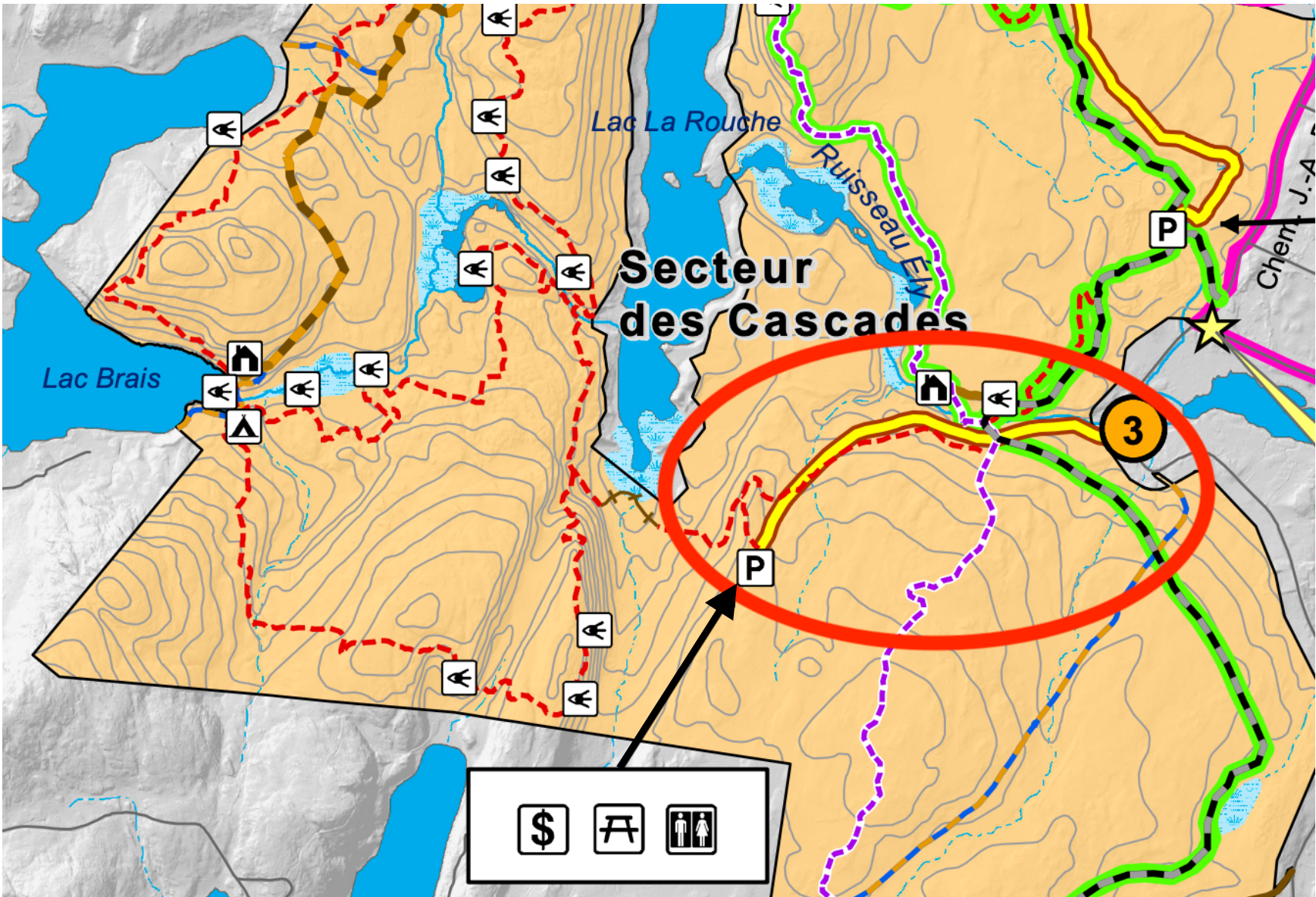
#### Proposition

La proposition de la SÉPAQ semble être esquissée en fonction d'un chemin forestier et d'une « Yard » existante, (inexploitée depuis des décennies) mais il nous semble plus judicieux d'y créer un sentier et de réhabiliter les lieux à leur état naturel, ce qui fait aussi parti de la mission de la SÉPAQ. Il nous semble que l'implantation d'un stationnement tout prêt du chemin J.-A. Bombardier à l'entrée des visiteurs 3 permettrait d'éviter de faire pénétrer des véhicules automobiles en plein cœur du parc.

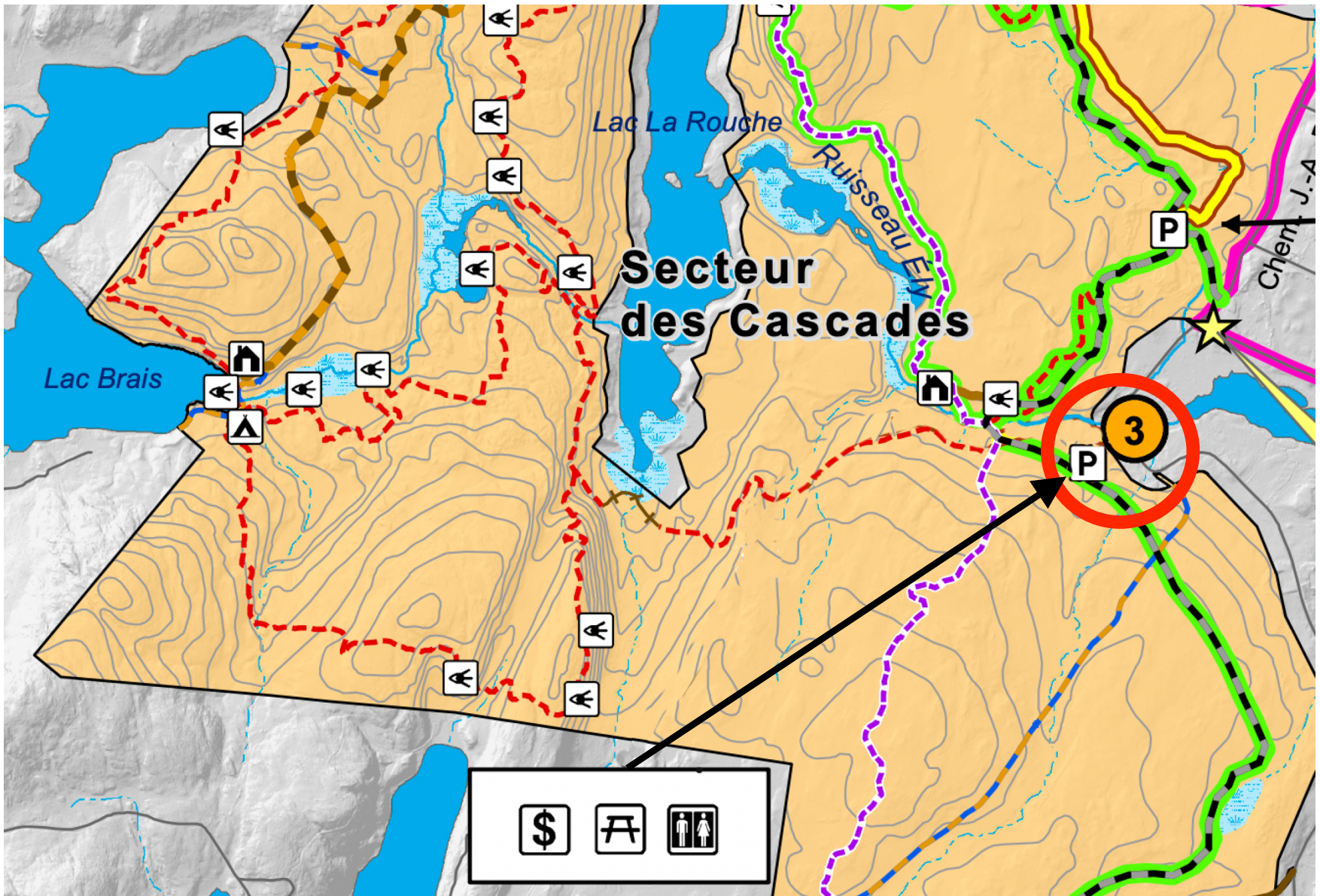
Nous restons persuadés que la mission de promotion et de connexion à la nature pour la population ne sera que bonifiée par le déplacement de cet espace de stationnement en bordure du chemin J.-A. Bombardier.

Voir ci-joint l'extrait de carte proposé par la SÉPAQ (page 2) et la proposition qui déplacerait le stationnement près du chemin J.-A. Bombardier (page 3).

Donald Potvin et  
Marie-hélène Gaboury



Proposition d'aménagement actuelle.



Proposition de positionner le stationnement près du chemin J.-A. Bombardier.